



Communiqué de presse

Berne, le 26 septembre 2022

Publié à l'occasion des Journées suisses du digital 2022

Le fossé numérique se creuse : 20 % de la population suisse ne possède que des connaissances de base restreintes, voire aucunes connaissances, dans le domaine numérique.

Les Journées suisses du digital 2022, qui se déroulent en ce moment, montrent que la Suisse fait partie des leaders mondiaux de l'innovation numérique. Si les solutions numériques peuvent nous faciliter la vie professionnelle et privée, et apporter un gain de sécurité et de confort au quotidien, l'évolution technologique représente aussi, hélas, un obstacle pour une partie non négligeable de la population. Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique, près de 20 % de la population suisse ne possède que des connaissances de base restreintes, voire aucunes connaissances, dans le domaine numérique, s'exposant ainsi à un risque d'exclusion sociale.

Le développement fulgurant de la numérisation renforce l'importance des compétences numériques de base, tant dans le monde professionnel que dans la vie de tous les jours. Par compétences numériques, on entend l'aptitude à utiliser des applications et des programmes sur différents appareils numériques (ordinateur, tablette, smartphone, mais aussi les automates à billets) pour consulter des informations (par exemple des formulaires en ligne). Dans ce contexte de transition numérique, les adultes qui ont des compétences numériques insuffisantes sont davantage menacés d'exclusion sociale et économique.

Décrochage numérique = décrochage professionnel

Sur le plan économique, les personnes concernées risquent de ne plus pouvoir remplir les exigences du monde professionnel, la numérisation touchant un nombre croissant de secteurs. Presque toutes les entreprises ont recours à des applications et des processus informatisés, y compris les petites entreprises artisanales, de plus en plus souvent équipées de machines et d'outils à commande numérique. Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, du transport et du nettoyage sont eux aussi concernés. Dans ce contexte, il est indispensable que les collaboratrices et collaborateurs disposent des compétences numériques de base requises, afin de conserver leur employabilité à long terme.

Il s'agit ici d'un enjeu majeur, non seulement pour les personnes concernées, mais aussi pour l'économie de notre pays : plusieurs études montrent qu'en Suisse, l'automatisation et la numérisation feront disparaître 1 à 1,2 million de postes de travail d'ici à 2030. D'un autre côté, cette évolution pourrait entraîner la création de 800 000 à 1 million de nouveaux emplois. Or, les entreprises devront trouver sur le marché de l'emploi des personnes qui possèdent les compétences recherchées, sinon la pénurie actuelle de personnel spécialisé risque encore de s'aggraver.

Priorité au numérique = fracture numérique ?

S'agissant des aspects sociaux, l'accès aux services privés et publics est toujours plus difficile pour les personnes concernées : ces prestations sont progressivement numérisées, et en même temps, les possibilités d'accès analogiques, p.ex. les guichets, sont réduites. En 2019, l'administration publique a elle aussi adopté la devise « Digital first », autrement dit, la priorisation de l'accès numérique aux informations et aux services de la Confédération, des cantons et des communes. Les personnes moins à l'aise dans le domaine numérique se heurtent de ce fait à des obstacles supplémentaires ; certaines personnes renoncent même aux



prestations d'assistance publiques, parce qu'elles n'ont pas les compétences techniques requises pour demander ces prestations. La priorisation du numérique dans le domaine des services privés et publics ne portera ses fruits que si elle parvient à inclure les citoyennes et citoyens menacés d'exclusion et à les faire bénéficier des avantages de la numérisation.

Promouvoir l'inclusion par la formation et les soutiens

Afin d'atteindre cet objectif et d'éviter que la numérisation n'aggrave les fractures sociales existantes, tant les autorités publiques que l'économie devront renforcer les mesures de formation permettant à la population d'acquérir des compétences numériques. En outre, il est indispensable de maintenir les accès analogiques et d'améliorer la prise en charge professionnelle des personnes qui ont besoin d'aide pour maîtriser les défis de la numérisation. Toutes ces mesures sont nécessaires afin de garantir, également à l'ère du numérique, le droit à l'apprentissage tout au long de la vie, l'intégration sociale et économique, l'accès aux services publics et privés, ainsi que l'intégrité et l'autonomie de toutes les couches sociales.

Campagne « Simplement mieux ! »

La campagne « [Simplement mieux !](#) » est placée sous l'égide commune de la [Fédération suisse Lire et Ecrire](#) et de la Conférence intercantonale de la formation continue CIFIC, qui forment ensemble son organe directeur. À une époque où les exigences en matière d'informatique, de lecture, d'écriture et de calcul et sont de plus en plus pointues, cette campagne nationale a pour but d'inciter les personnes concernées à suivre des cours de formation continue, afin de favoriser leur autonomie et leur participation sociétale. Les avantages pour la société sont indéniables, car les personnes qui suivent une formation pour combler leurs lacunes dans le domaine des compétences de base contribuent à la cohésion sociale et à la participation citoyenne. En outre, les fonds consacrés à ces formations représentent un investissement précieux et bien venu pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre.

Fédération suisse Lire et Ecrire

La Fédération suisse Lire et Ecrire est l'organisation faîtière nationale dans le domaine des compétences de base. Elle regroupe les organisations des régions linguistiques de Suisse actives dans le domaine des compétences de base depuis de nombreuses années dans pratiquement tous les cantons, où elles proposent des activités de formation et de sensibilisation ainsi que des offres de formation. Forte d'une longue expérience, la Fédération suisse Lire et Ecrire s'engage en faveur des personnes concernées en œuvrant dans les domaines de la sensibilisation, du conseil, de la politique, du réseautage ainsi que de la formation de base et continue des formatrices et formateurs.

À l'occasion des Journées suisses du digital, la Fédération suisse Lire et Ecrire souhaite rappeler que la maîtrise des outils numériques n'est pas un fait acquis. Avec ses membres, elle s'engage pour que toute personne puisse acquérir les compétences de base dont elle a besoin.

Pour en savoir plus : www.lire-ecire-suisse.ch

Demandes des médias :

Fédération suisse Lire et Ecrire

Tonja Bollinger, tonja.bollinger@lesen-schreiben-schweiz.ch, tél. 031 508 36 18

Association Lire et Ecrire

Cécilia Cousin, cecilia.cousin@lire-et-ecire.ch, tél 026 675 29 23